

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1414

Artikel: Paille et poutre bancaire
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paille et poutre bancaire

Rappel de quelques faits bancaires récents, à mettre en regard des leçons volontiers données par les grands banquiers.

LE STYLE DES grands banquiers est unique quand ils participent au débat public et qu'ils nous donnent leurs leçons d'instruction civique. Ces caractéristiques sont l'assurance (s'ils en manquaient, ils ne seraient pas numéro un de leur établissement) et surtout l'absence de mémoire de leurs propres erreurs; en conséquence, ni l'humilité intellectuelle ni l'autocritique ne peuvent les effleur.

Il y a vingt ans, le Crédit suisse était compromis par les engagements gigantesques de sa filiale de Chiasso. Le directeur de l'agence de Chiasso avait réussi à créer une société, domiciliée au Liechtenstein, qui, avec l'argent du Crédit suisse ou sa caution, achetait dans la péninsule un tout-venant industriel, agricole, touristique. Comme plusieurs de ces placements étaient des canards qui boitaient bas et que le taux de change liras-francs suisses les dépréciait régulièrement, la catastrophe était inévitable, retardée par une longue fuite en avant. Ce scandale ébranla toute la place financière suisse au point que la Banque nationale suisse dut annoncer pour rassurer (d'autres y virent un motif d'inquiétude) qu'elle mettait à disposition du Crédit suisse des disponibilités de l'ordre de trois milliards. Les réserves et les profits de la Banque nationale appartiennent aux collectivités suisses, cantons et Confédération. Quand on s'est mis, dans un passé récent, en situation d'y faire appel, il serait décent de s'en souvenir avant de faire l'éloge tous azimuts des privatisations. Non seulement l'enquête révéla les défaillances du contrôle interne, mais aussi que la banque participait de manière active aux violations du contrôle des changes italien. Les résultats de la filiale de Chiasso rendaient la chose évidente. Zurich le savait et s'en félicitait.

Amnésie sélective

Ce dédoublement bancaire de la personnalité, Hubert Reymond en avait donné un exemple pathétique et pathologique en signant dans le quotidien *24 Heures* un billet, que rappelait Yvette Jaggi dans *Domaine Public*, n° 1410, où il expliquait, alors que la déconfiture de sa banque était accomplie, que le service public aurait beaucoup à apprendre de la gestion privée.

Et la désastreuse affaire des fonds en déshérence, où la responsabilité des banques est largement engagée, elles qui ont appliqué de manière superficielle l'Arrêté fédéral de 1962 et qui ont compromis l'honneur national, est assez présente.

Mais restons sur le terrain de la gestion. La bulle spéculative immobilière a coûté aux banques quelque cinquante milliards en amortissements de créances douteuses et en provisions. Sur le total, quarante milliards sont attribués aux grandes banques. Flamber une telle somme par une gestion imprudente, privilégiant la concurrence et le gonflement du chiffre d'affaires, c'est un record qui n'est pas à la portée des collectivités publiques soumises au contrôle démocratique. Mais à qui donc les flambeurs de milliards ont-ils rendu des comptes? *ag*

COOPÉRATIVES

La fin d'un rêve

L'ACHAT DE la Banque Coop par la Banque cantonale de Bâle-Ville signifie la fin d'un rêve pour ceux qui voyaient dans les coopératives le moyen de démocratiser l'économie. Peu à peu, tous les pans d'une troisième force entre le capitalisme dur et l'étatisme peu efficient s'effondrent. Que reste-t-il des coopératives de production? et des coopératives agricoles? bref de toutes ces organisations à dimension humaine? Elles mobilisaient des énergies d'exploités qui prenaient leur sort en main sans attendre les encouragements des bons apôtres du libéralisme. Les succès aboutissent aux fusions d'aujourd'hui. Les échecs, dus à des fautes de gestion, sont oubliés, tout en laissant des regrets. Une page se tourne comme elle s'est tournée pour la plupart des organisations culturelles de la gauche. C'est ainsi que l'Union des socialistes abstinents (SAB), qui va fêter son centenaire en Suisse alémanique, s'appelle maintenant tout simplement Union suisse des abstinents, ce qui lui a permis de conserver l'abréviation SAB. Le symbole des trois flèches né aux temps de la lutte antinazie et qui illustrait l'unité du mouvement politique, du mouvement syndical, du mouvement coopératif et du mouvement culturel des travailleurs appartient à l'histoire. *cfp*